

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 mai 2014
(convocation du 14 mai 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Mai Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. RAUTUREAU Benoît, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h 15
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 11 h 15
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. BRUGERE Nicolas à Mme BREZILLON Anne
M. CAZABONNE Didier à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme CHABBAT Chantal à M. GARRIGUES Guillaume
Mme CHAZAL Solène à Mme PIAZZA Arielle
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Jean-Louis
M. DELLU Arnaud à Mme JARDINE Martine

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. RAYNAL Franck
M. RAUTUREAU Benoît à Mme LOUNICI Zineb jusqu'à 11 h 00
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain
Mme THIEBAULT Gladys à M. MARTIN Eric
Mme VILLANOVE Marie-Hélène à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 15

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics -Travaux d'enrobés coulés à froid - Territoire de la CUB - Appel d'offres ouvert - Autorisation de signature
--

Monsieur PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'entretien de voiries existantes, la communauté urbaine de Bordeaux est amenée à réaliser des travaux d'enrobés coulés à froid (ECF) sur chaussées.

Afin d'assurer ces prestations, il a été procédé à une consultation des entreprises, en vue de la dévolution d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Cette consultation, a été lancée sous forme d'appel d'offres ouvert, en application, notamment, des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

Le marché correspondant sera conclu pour une durée de 4 ans.

Le montant total des commandes pour la durée du marché sera compris entre un minimum de 150 000 € HT et un maximum de 600 000 € HT.

La dépense qui en résulte sera imputée sur le budget concerné :

Chapitre 011 - compte 61523 - fonction 8222

Deux entreprises ont répondu dans les délais de consultation (date limite de réception des offres 14 janvier 2014) et ont déposé un dossier comprenant les documents relatifs à la candidature et à l'offre.

A l'issue de cette procédure, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 05 mars 2014, a décidé d'attribuer les marchés à l'entreprise Colas Sud Ouest.

En conséquence, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'autoriser M. le Président à signer le marché avec l'entreprise ci-dessus.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des collectivités territoriales

VU le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77

VU la délibération n° 2014/0185 du 18 avril 2014 sur la délégation de pouvoirs du Conseil au Président de la Communauté urbaine de Bordeaux

VU le projet de marché mis à disposition des élus

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

Que par sa décision en date du 05 mars 2014, la commission d'appel d'offres a attribué le marché portant sur la réalisation de travaux d'enrobés coulés à froid sur le territoire de la CUB à l'entreprise Colas Sud Ouest.

Qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec cette entreprise

DECIDE

ARTICLE 1 :

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché avec l'entreprise Colas Sud Ouest

ARTICLE 2

Les dépenses en résultant sont à imputer au Budget principal, exercice 2014 et suivants,
Chapitre 011 - compte 61523 - fonction 8222

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 mai 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation
le Vice-Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 JUIN 2014**

PUBLIÉ LE : 12 JUIN 2014

M. PATRICK PUJOL